



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

**Présidente** : E. HUOT-MARCHAND

**Secrétaire de séance** : E. GUYOT

**Étaient présents** : E. HUOT-MARCHAND, E. GUYOT, M. TAGHIAN, C. MOUNOLOU, W. GORSKI, B. LLORET, C. LEREBOUR, E. WERFELI, M. GIRARD, N. SEGUNDO, A. BEAUFILS, D. CLAERHOUT.

**Absents excusés** :

S. PIALAT pouvoir à W. GORSKI  
P. Y NIZOU pouvoir à E. HUOT-MARCHAND  
E. BUSSIERE pouvoir à M. TAGHIAN

La séance est ouverte à 21 H.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par Madame Le Maire depuis le dernier conseil du 07/04/2021 :

- Décision N°8 du 15/06/2021 : désignation d'un avocat pour l'affaire Gometz la Ville /Ragou
- Décision N°9 du 15/06/2021 : désignation d'un avocat pour l'affaire Gometz la Ville /Consorts-Genest
- Décision N°10 du 15/06/2021 : désignation d'un avocat pour l'affaire Gometz la Ville /Ramos
- Information à l'encontre du tribunal administratif de Versailles du 15/03/2021 sur la demande d'annulation du PLU a été déposé par Monsieur Claerhout
- Information que nous avons sollicité le conseil de notre avocate dans l'affaire des infractions d'urbanisme de Monsieur Moreira

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

**DECIDE** d'ouvrir à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet.

**DECIDE** de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

**ADOPTE** la décision modificative n° 1 - commune.

### QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H.

Le Maire,  
Edwige HUOT-MARCHAND

